

Demande de changement d'adresse



- 3 photos d'identité aux normes biométriques françaises
- Photocopie du passeport (toutes les pages écrites, tamponnées ou avec un visa)
- Copie de la carte de séjour actuelle (recto + verso)
- Un justificatif du nouveau domicile :

> Vous êtes en résidence universitaire : attestation de résidence

> Vous êtes locataire (location) : contrat de bail + facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone fixe de moins de 3 mois. Tout est inclus dans votre bail ? Fournissez le contrat de bail et une attestation récente de votre assurance habitation.

> Vous êtes propriétaire: acte de propriété ou impôts fonciers + facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone fixe de moins de 3 mois

> Vous êtes hébergé par une personne privée : attestation d'hébergement + copie de la pièce d'identité ou carte de séjour valide de l'hébergeant + contrat de ou acte de propriété ou impôts fonciers + facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone fixe de moins de 3 mois de l'hébergeant

> Vous vivez à l'hôtel: attestation de l'hôtelier de moins de 3 mois + facture du dernier mois

Coût : 19€ à payer en timbres fiscaux lors de la remise du nouveau titre.